GEMENG
COLMER-BIERG

5, rue de la Poste
L-7730 Colmar-Berg

T. +352 83 55 43 - 1
F. +352 83 55 43 - 225

info@colmar-berg.lu
www.colmar-berg.lu

AVIS AU PUBLIC

Par la présente, il est porté à la connaissance du public que par délibérations du 28 octobre 2026, le collège des bourgmestre et échevins a approuvé trois règlements de circulation à caractère temporaire afin de garantir le libre écoulement de la circulation dans l'intérêt de la sécurité publique dans les rues suivantes :

Lieu :	-	Allée Grande-Duchesse Charlotte / L-7730 Colmar-Berg
Début :	-	lundi, le 02/11/2026 à 08:15
Fin :	-	lundi, le 02/11/2026 à 16:30
Motif :	-	travaux d'élagage de plusieurs arbres
Restriction :	-	C,2a / route barrée
Validité :	-	validité < 72 heures

Lieu :	-	Rue de Luxembourg 21 / L-7733 Colmar-Berg
Début :	-	vendredi, le 30/10/2026 à 08:00
Fin :	-	vendredi, le 30/10/2026 à 18:00
Motif :	-	travaux de déménagement
Restriction :	-	C,3g / accès interdit aux piétons
Validité :	-	validité < 72 heures

Lieu :	-	Rue Belle-Vue 4 / L-7716 Colmar-Berg
Début :	-	mercredi, le 28/10/2026 à 12:00
Fin :	-	mardi, le 17/11/2026 à 16:00
Motif :	-	travaux de d'aménagement
Restriction :	-	C,3g / accès interdit aux piétons
Validité :	-	validité > 72 heures < date prochain conseil communal

Les textes desdites délibérations peuvent être consultés au secrétariat communal.

Colmar-Berg, le 28 octobre 2026

Pour le collège échevinal,

La bourgmestre, la secrétaire communale,

ADMINISTRATION COMMUNALE
COLMAR-BERG